

COMMUNIQUÉ DU PARTI HUMANISTE DE CÔTE D'IVOIRE

Le multipartisme, instauré en Côte d'Ivoire en 1990, avait pour vocation de garantir les droits de l'homme et de consacrer l'avènement de la démocratie. Toutefois, force est de constater qu'il a été accompagné, depuis son émergence, de crises politiques récurrentes, souvent marquées par des pertes en vies humaines et d'importantes destructions de biens.

Dans ce contexte, certaines décisions judiciaires ayant conduit à l'exclusion de candidats lors de scrutins passés furent jugées iniques par les intéressés et leurs partisans. Ironie du sort, ces mêmes acteurs, aujourd'hui aux affaires, saluent avec empressement des décisions analogues lorsqu'elles visent leurs adversaires d'hier — lesquels, à leur tour, se réjouissaient naguère de leur mise à l'écart. Ce cycle d'approbation à géométrie variable illustre la fragilité de nos convictions démocratiques.

Si ces pratiques n'avaient aucune incidence sur la vie des populations, on pourrait aisément les reléguer au rang de simples épisodes de revanche politique. Mais il n'en est rien. Les citoyens, otages impuissants de ces affrontements, en subissent les conséquences directes.

La justice, censée incarner l'équité et la protection des libertés fondamentales, semble aujourd'hui instrumentalisée à des fins de règlements de comptes personnels, devenant tantôt un champ de bataille, tantôt un rempart opportun.

Même au sein du corps judiciaire, l'impartialité est mise à mal : l'interprétation de la loi semble désormais tributaire de l'appartenance politique, jetant un discrédit profond sur l'État de droit.

Les voix religieuses, naguère acclamées pour leur sagesse et leur neutralité — à l'instar de Monseigneur Jean Salomon Lezoutié, alors évêque coadjuteur du diocèse de Yopougon, se voient muselées par des textes de loi restrictifs. Les plus audacieux, ou téméraires selon les points de vue, s'expriment désormais dans l'ombre, sous la menace de représailles.

Nombre de responsables publics, pourtant censés incarner l'exemplarité, s'illustrent par leur inconstance, reniant leurs propres déclarations avec une légèreté déconcertante, au mépris de la vérité et de la responsabilité.

Les jeunes, témoins de ces incohérences, traduisent leur exaspération à travers des expressions comme « boulanger " " il donne dêh », ou « dohiman », pour souligner l'inconstance de dirigeants qu'ils aimeraient pourtant pouvoir admirer.

L'ensemble de ces dérives annonce un péril évident : notre navire national, pourtant face à un iceberg visible de tous, semble foncer vers lui sans tenter d'en infléchir la trajectoire.

Il est impératif de rappeler que les exclusions de candidats et les contentieux électoraux ont été, par le passé, les germes de tragédies nationales : coup d'État, rébellion armée, crises postélectorales en 2010 ayant coûté la vie à plus de 3 000 personnes, et en 2020, des violences abominables, à l'image de cette tête humaine utilisée comme ballon de football.

Ces drames, encore vifs dans la mémoire collective, devraient pourtant nous inciter à la prudence et à la lucidité, en tirant les enseignements nécessaires pour prévenir toute récidive.

Chacun appelle de ses vœux une élection apaisée. Mais avons-nous, véritablement, une conception commune de ce qu'est une élection apaisée ?

Pour le Parti Humaniste de Côte d'Ivoire, une élection apaisée suppose :

La participation pleine et entière de tous les candidats, sans exclusion arbitraire ;

Une commission électorale consensuelle et crédible ;

Une liste électorale acceptée de tous, exempte de contestations ;

Et un processus suffisamment transparent pour que l'issue du scrutin ne souffre d'aucune remise en cause.

Or, à ce jour, des candidats sont écartés du processus, la commission électorale et la liste électorale font l'objet de vives critiques de la part de plusieurs acteurs majeurs. Toutes les conditions sont donc réunies pour une contestation des résultats, à l'issue du scrutin prévu pour le 25 octobre 2025.

En conséquence, le Parti Humaniste de Côte d'Ivoire appelle au respect scrupuleux des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, afin de garantir la participation de tous les candidats régulièrement déclarés.

Nous préconisons également la recherche urgente d'un consensus sur la recomposition de l'organe électoral ainsi qu'une révision transparente de la liste électorale.

Fidèle à ses valeurs de paix, de dialogue et de non-violence, le Parti Humaniste de Côte d'Ivoire en appelle à la responsabilité des leaders politiques, et invite leurs militants à adopter, en toute circonstance, une posture pacifique et respectueuse.

Paix – Force – Joie

Fait à Abidjan, le 7 mai 2025
Pour le Parti Humaniste de Côte d'Ivoire
Le Président
SIRI Issa